

ASSOCIATION A BUT NON LUCRATIF RÉGIE PAR LA LOI DE 1901

Séjour des jeunes à Buchloe du 12 au 18 avril 2014
Coût : environ 190 €^(*) (+ 9€ d'adhésion à Cesson Sans Frontières pour les – 18 ans)

^(*) Ce montant pourra être modifié en fonction du nombre définitif de participants

Merci de remplir et signer le bulletin d'inscription ci-dessous et de le retourner complet impérativement
avant le 28 février 2014

à l' adresse suivante :

- Fabienne LENTZ – 8 rue de Montigny - 77240 CESSON - Tél : 01 60 63 14 38 / Port : 06 29 03 59 63

ou de le déposer lors de nos permanences à la Salle du Poirier Saint les samedis de 10h à 11h30.

Une réunion de préparation aura lieu le vendredi 4 avril 2014 à 20h30 Salle du Poirier Saint.

Attention : pour partir, votre enfant doit obligatoirement avoir une pièce d'identité en cours de validité (passeport ou carte nationale d'identité) et une Carte Européenne d'Assurance Maladie (à demander à votre Caisse de Sécurité Sociale).



BULLETIN D'INSCRIPTION
(1 bulletin par enfant)

Notre enfant (nom/prénom) : Né(e) le : Classe :

Adresse : Ville :

Tél. domicile : Portable :

E-mail (précisez) : /

Portable du jeune : E-mail du jeune :

Nom de son correspondant :

ATTENTION CHANGEMENT : merci de nous envoyer une lettre de présentation en allemand
et une photo récente, même si votre enfant a déjà un correspondant !

Merci de joindre au bulletin d'inscription deux chèques : un chèque d'acompte de 50 € à l'ordre de Cesson sans Frontières Allemagne **ET** un chèque de 9 € pour l'adhésion à l'ordre de Cesson Sans Frontières.
En cas de désistement (sauf sur présentation d'un certificat médical), l'acompte reste acquis.

Autorisation parentale

J'autorise les responsables du voyage à prendre, le cas échéant, toutes mesures médico-chirurgicales rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant pendant les activités placées sous la responsabilité de Cesson Sans Frontières.

Votre enfant a t-il une allergie - suit-il un traitement ?
Nous vous rappelons que si votre enfant suit un traitement, il doit obligatoirement partir avec une ordonnance.

N° de tél. pour vous joindre (indiquer le lien de parenté) :
.....

Date : / / 2014

Nom du responsable de l'enfant :

Signature du responsable de l'enfant